

# Cadre pour une stratégie nationale sur les maladies neurologiques pour le Canada



Maintenant que le Canada émerge de la pandémie de COVID-19, les OCNC croient qu'il est temps de s'attaquer à l'un des problèmes de santé les plus difficiles, mais ultimement solubles du XXI<sup>e</sup> siècle : la prévention, le traitement et la guérison des affections neurologiques. Il est temps de faire preuve d'une collaboration et d'une résolution sans précédent.

**Les Organismes caritatifs neurologiques du Canada (OCNC) souhaitent collaborer avec le gouvernement fédéral pour établir une Stratégie nationale sur les maladies neurologiques pour le Canada.**

## L'impact des affections neurologiques

Les affections neurologiques – maladies, troubles et lésions au cerveau – constituent une des principales causes d'invalidité au Canada et dans le monde entier. Un Canadien sur trois (plus de 10 millions) sera atteint d'une affection neurologique au cours de sa vie.

- Les troubles neurologiques et de santé mentale coûtent à l'économie canadienne 61 milliards de dollars par année<sup>i</sup>, soit plus que le cancer et les maladies cardiovasculaires combinés.
- Les Canadiens en âge de travailler atteints de troubles neurologiques sont cinq fois plus susceptibles d'être sans emploi de façon permanente que la population générale sans trouble cérébral<sup>ii</sup>.
- D'ici 2031, les coûts indirects attribuables au décès prématuré et à l'invalidité des personnes en âge de travailler augmenteront<sup>iii</sup> et les coûts totaux des soins de santé liés à la maladie de Parkinson et à la démence doubleront<sup>iv</sup>.

Les OCNC sont d'avis qu'il est temps que le gouvernement du Canada fasse preuve de leadership en matière de santé neurologique, en collaborant avec la communauté neurologique pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale sur les maladies neurologiques pour le Canada. Les OCNC reconnaissent que le gouvernement fédéral a déjà appliqué plusieurs stratégies nationales sur les affections du cerveau, y compris une stratégie nationale sur la santé mentale, une stratégie nationale sur la démence, une stratégie nationale sur le trouble du spectre de l'autisme et une stratégie nationale sur les commotions cérébrales.

Bien que ces stratégies fournissent des mesures concrètes importantes à l'appui de certains aspects de la santé cérébrale, elles ne s'attaquent pas à toutes les affections neurologiques, ce qui fait que les personnes atteintes de certaines affections neurologiques obtiennent le soutien dont elles ont besoin alors que d'autres sont ignorées. Toutes les personnes atteintes d'affections neurologiques méritent que le gouvernement du Canada priorise leur santé en leur offrant des soins de santé et un soutien financier accessibles et appropriés.

## Établissement d'une stratégie nationale efficace sur les maladies neurologiques pour le Canada

Bien que tous les ordres de gouvernement jouent un rôle important dans la priorisation et le soutien de la santé neurologique, le gouvernement du Canada a une responsabilité et une autorité uniques en tant que rassembleur et leader. Les OCNC proposent une approche à plusieurs volets pour lutter contre les maladies neurologiques afin d'avoir les répercussions les plus importantes et les plus significatives sur les Canadiens touchés par une affection neurologique.

---

Les Organismes caritatifs neurologiques du Canada (OCNC) forment une coalition d'organismes qui représentent les personnes touchées par une maladie, un trouble ou une lésion du cerveau au Canada. Les OCNC mettent l'accent sur la santé neurologique et la convergence entre les problèmes neurologiques et de santé mentale tout au long de la vie des personnes.

## Mesures de suivi urgentes

Les OCNC reconnaissent que le gouvernement s'est engagé à régler des problèmes urgents et négligés depuis longtemps : l'élaboration d'un régime national d'assurance-médicaments, des normes pour les soins de longue durée, le soutien de la main-d'œuvre en santé et le financement de la recherche en santé mentale. Les OCNC demandent au gouvernement du Canada de collaborer avec la communauté neurologique pour s'assurer que les besoins uniques des Canadiens touchés par des affections neurologiques sont pris en compte de façon proactive en prenant les mesures suivantes :

1. Accélérer l'élaboration de la *Loi canadienne sur l'assurance-médicaments* afin que les personnes atteintes d'une affection neurologique, y compris des maladies rares, aient accès à des médicaments abordables, peu importe où elles vivent au Canada.
2. Répondre aux besoins des Canadiens touchés par une affection neurologique, y compris ceux qui ont des incapacités épisodiques, lors de l'élaboration des programmes de soutien et des prestations d'invalidité.
3. Reconnaître que les soins de longue durée en établissement ne conviennent pas à la plupart des Canadiens atteints d'une affection neurologique et collaborer plutôt avec la communauté neurologique à l'élaboration de modèles de programme fondés sur des données probantes et de normes nationales pour les soins communautaires à domicile, y compris un logement approprié et des soutiens intégrés.
4. Financer le renforcement des capacités de la main-d'œuvre en santé afin que les personnes atteintes d'une affection neurologique aient accès au continuum approprié de soins de santé, peu importe où elles vivent.
5. Financer des recherches portant sur la convergence des aspects liés à la santé mentale des affections neurologiques.

## À long terme

La prise des mesures énoncées ci-dessus permettrait de faire une différence positive dans la vie des Canadiens atteints d'une affection neurologique, de leurs familles et de leurs aidants; toutefois, les OCNC estiment qu'il est temps d'adopter une approche plus holistique et systématique qui entraînerait des répercussions durables sur la santé neurologique.

**Il est temps que le gouvernement du Canada collabore avec les OCNC et d'autres intervenants pour créer une stratégie nationale sur les maladies neurologiques pour le Canada.**

## Incidence de la mise en œuvre d'une stratégie nationale sur les maladies neurologiques pour le Canada

Les OCNC sont d'avis qu'une Stratégie nationale sur les maladies neurologiques pour le Canada permettrait de mettre fin à l'approche fragmentée en matière de santé neurologique qui a des répercussions profondément négatives sur la qualité de vie de millions de Canadiens atteints d'une affection neurologique. Elle servirait de catalyseur à l'adoption de nouvelles perspectives pour la prise en compte de la santé neurologique et permettrait que les affections neurologiques deviennent une priorité en matière de santé publique au Canada. La mise en œuvre d'une stratégie en matière de santé neurologique pour le Canada se traduirait par une société dans laquelle :

- La santé neurologique est valorisée, promue et priorisée grâce à sa représentation dans les politiques, les plans et les budgets en santé.
- Les troubles neurologiques sont prévenus et traités, ce qui évite des décès et des invalidités, et améliore la qualité de vie, grâce à un accès aux services de santé de l'enfance à la vie adulte, aux médicaments essentiels et aux recherches en cours.
- Les besoins sociaux, économiques et éducatifs, et l'absence de stigmatisation et de discrimination constituent des priorités et sont protégés pour les personnes souffrant d'affections neurologiques et pour leurs aidants.

## Prochaines étapes

Les OCNC sont conscients que le gouvernement du Canada n'est pas le seul responsable de la concrétisation de cette vision de la santé neurologique. Les OCNC proposent plutôt que le gouvernement du Canada collabore avec eux pour réunir les gouvernements provinciaux et territoriaux et la communauté neurologique en vue de créer conjointement une stratégie nationale sur les maladies neurologiques pour le Canada. La pandémie de COVID-19 a montré l'importance cruciale de la collaboration entre les gouvernements et les citoyens pour un atteindre un but commun. Une stratégie nationale sur les maladies neurologiques pour le Canada est une occasion de porter cette collaboration à un niveau supérieur.

**Recommandation : Les OCNC recommandent au gouvernement du Canada de faire preuve de leadership national en matière de santé neurologique, en formant un groupe de travail chargé d'élaborer une stratégie nationale sur les maladies neurologiques pour le Canada.**

## L'initiative Établir les connexions a ouvert la voie

Il est temps pour le Canada de miser sur son investissement de 15 M\$ de 2009 pour mieux comprendre l'incidence des affections neurologiques dans le cadre de l'Étude nationale de la santé des populations relative aux maladies neurologiques, qui est l'étude la plus exhaustive des maladies, troubles et lésions neurologiques jamais entreprise au Canada. Le rapport subséquent à l'étude, *Établir les connexions*, a fourni de nouveaux renseignements importants, mais a également souligné qu'il reste encore beaucoup à faire.



### **Établir les connexions a permis de cerner des lacunes dans les connaissances qui doivent être comblées :**

1. Lacunes dans les connaissances sur la façon dont les diverses collectivités et les divers groupes socioéconomiques sont touchés par les affections neurologiques, notamment :
  - a. les enfants atteints d'une affection neurologique et les proches des personnes atteintes d'un trouble neurologique;
  - b. les femmes qui sont atteintes de façon disproportionnée de certaines affections neurologiques ou qui assument plus souvent le rôle d'aidants auprès des personnes atteintes de maladies neurologiques;
  - c. les membres de populations autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis).
2. Lacunes dans les connaissances sur l'utilisation des services de santé et la disponibilité des services pour :
  - a. les personnes qui ont des problèmes de santé mentale dans le cadre de leur affection neurologique, comme la dystonie, ce qui entraîne de la stigmatisation et un manque d'accès aux services;
  - b. les personnes vivant un déclin cognitif en raison d'une maladie ou d'une blessure neurologique;
  - c. les aidants de personnes atteintes d'une affection neurologique durant leur parcours de vie.
3. Lacunes dans les connaissances sur les facteurs de risque liés à l'apparition et à la progression des affections neurologiques concernant :
  - a. les personnes atteintes de maladies neurologiques moins prévalentes (troubles rares) comme la maladie de Huntington et le syndrome de Rett;
  - b. l'étendue des affections neurologiques chez les enfants (lésions cérébrales, tumeurs cérébrales, paralysie cérébrale, épilepsie, hydrocéphalie et spina bifida) et la persistance de ces affections jusqu'à l'âge adulte.
4. Lacunes dans les connaissances sur les facteurs de risque liés à l'apparition et à la progression des affections neurologiques concernant :
  - a. les facteurs de risque liés à la progression des troubles neurologiques;
  - b. les facteurs de risque modifiables d'apparition d'une affection neurologique.

The complete list of knowledge gaps is available at [NHCC Mapping Connections: Gaps Identified](#). The results of an NHCC-led assessment of progress made on knowledge gaps are available at [Mapping Connections Assessment Report 2018](#).

## La santé neurologique est une préoccupation mondiale

Il y a plus de 400 troubles neurologiques. Ces maladies comprennent les maladies cérébrovasculaires, les maladies neurodégénératives, les troubles neurodéveloppementaux et les maladies rares. En les abordant toutes en priorité dans le cadre d'une seule stratégie, il est plus facile de toutes les comprendre et d'aider tout le monde.<sup>v</sup>

Les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont reconnu que la santé cérébrale – tant neurologique que mentale – est un problème urgent auquel tous les pays doivent s'attaquer. Actuellement :

- Seulement 24 % des pays ont des politiques dédiées à la santé neurologique. Le Canada n'en fait pas partie, même s'il est un pays à revenu élevé.
  - Selon le document *Atlas Country Resources for Neurological Disorders* (2017) de l'OMS, la plupart des pays qui n'ont pas de politique dédiée à la santé neurologique sont des pays à revenu faible ou moyen<sup>vi</sup>.
- Au cours des 30 dernières années, le nombre de décès dus aux troubles neurologiques a augmenté de presque 40 % dans le monde entier<sup>vii</sup>.
  - Les chercheurs attribuent cette augmentation à la croissance démographique, au vieillissement de la population et au manque de traitements disponibles pour les maladies neurologiques.
- En 2018, les Nations Unies ont identifié la neurologie comme un domaine prioritaire. C'est pourquoi l'OMS a ensuite créé une unité dédiée à la santé du cerveau.
- En mai 2022, la soixante-quinzième Assemblée mondiale de la santé a adopté à l'unanimité le plan d'action mondial intersectoriel pour l'épilepsie et d'autres troubles neurologiques. Le plan s'attaquera aux problèmes et aux lacunes mondiales en matière de prestation de soins et de services aux personnes atteintes d'épilepsie et d'autres troubles neurologiques et assurera une intervention complète et coordonnée.
  - Le Canada a appuyé le Plan et est bien placé pour aller de l'avant avec les principales mesures du Plan, soit élaborer une stratégie nationale pour les troubles neurologiques d'ici 2031; lancer une campagne de sensibilisation publique pour les troubles neurologiques d'ici 2031; fournir les médicaments essentiels et la technologie de base nécessaires pour gérer les troubles neurologiques d'ici 2031.

## Partenariat des OCNC avec la Stratégie canadienne de recherche sur le cerveau

Les OCNC reconnaissent l'importance vitale de la collaboration pour la recherche neurologique et participent activement, en tant qu'organisme partenaire, à l'élaboration de la Stratégie canadienne de recherche sur le cerveau<sup>viii</sup> (SCRC). Les OCNC mettent à profit leur expertise pour veiller à ce que les voix des personnes ayant un vécu expérientiel soient représentées dans la création de cette approche de recherche sur le cerveau, dont l'objectif est d'accroître la collaboration et le partage des connaissances à l'échelle internationale.

Un certain nombre de régions, dont l'Union européenne, les États-Unis et le Japon, financent déjà des initiatives de recherche sur le cerveau à grande échelle. À ce jour, ce n'est pas encore le cas au Canada. Les scientifiques canadiens, y compris les membres de l'Association canadienne des neurosciences<sup>ix</sup>, sont représentés par la Stratégie canadienne de recherche sur le cerveau et se sont joints à des chercheurs de pays du monde entier pour former l'Initiative internationale sur le cerveau et en s'efforçant de faire participer plus directement le Canada.

## Aller de l'avant en matière de santé neurologique

Il est temps de tirer parti des stratégies nationales et des initiatives mondiales existantes. Les OCNC sont prêts à aider à diriger cette approche collaborative sans précédent qui favoriserait le passage des connaissances à l'action et assurerait une meilleure qualité de vie aux Canadiens atteints d'une affection neurologique. Il est essentiel que les gouvernements collaborent avec les intervenants en élaborant une stratégie nationale sur les maladies neurologiques pour le Canada.

## Stratégie nationale sur les maladies neurologiques pour le Canada

Les OCNC estiment qu'il est essentiel d'élaborer une stratégie nationale sur les maladies neurologiques afin de combler les lacunes dans les connaissances et les besoins des millions de Canadiens atteints d'une maladie ou d'une lésion neurologique.

<p>Renforcer le leadership du gouvernement du Canada en santé neurologique</p>	<p>Investir dans le diagnostic précoce, le traitement complet et les soins et en améliorer l'accessibilité</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer les lois, politiques et programmes axés sur les droits de la personne pour les personnes atteintes d'une affection neurologique.</li> <li>• Veiller à ce que les budgets soient proportionnels aux ressources humaines et aux autres ressources nécessaires pour maximiser la santé neurologique.</li> <li>• Adopter des initiatives mondiales en santé neurologique, y compris le Plan d'action mondial intersectoriel pour l'épilepsie et les autres troubles neurologiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer avec les provinces et les territoires pour diriger la coordination de l'accès équitable aux services de santé et services sociaux tout au long de la vie, y compris pendant la transition d'une étape de la vie à une autre et la prestation de ces services.</li> <li>• Rendre les médicaments essentiels accessibles et abordables équitablement partout au pays, y compris les médicaments pour les troubles rares.</li> <li>• Élargir les programmes de soutien aux aidants naturels et l'aide financière.</li> </ul>
<p>Investir dans le renforcement des capacités des professionnels de la santé spécialisés en soins neurologiques</p>	<p>Réduire la stigmatisation et la discrimination</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investir dans la formation, le soutien, le maintien en poste et le renforcement des capacités des professionnels de la santé en soins neurologiques.</li> <li>• Investir dans l'éducation numérique et les programmes d'apprentissage en ligne pour accélérer la formation des effectifs afin d'améliorer l'accès équitable aux soins.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les attitudes du public et protéger les droits des personnes atteintes d'affections neurologiques en sensibilisant et en favorisant une meilleure compréhension des affections neurologiques.</li> <li>• Permettre aux personnes de toutes les cultures de déterminer leurs besoins en matière de santé, de participer à la planification et à la prestation des services et de jouer un rôle actif dans le maintien de leur propre santé et bien-être.</li> <li>• Promouvoir le développement neurologique et la santé tout au long de la vie, y compris les aspects de la santé mentale.</li> </ul>
<p>Renforcer les systèmes d'information sur la santé</p>	<p>Favoriser des approches stratégiques de recherche sur les maladies neurologiques</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la capacité nationale de recueillir et de surveiller les données sur les affections neurologiques au sein de la population et du système de santé, ainsi que de produire des rapports connexes.</li> <li>• Soutenir l'élaboration de dossiers médicaux électroniques avec un accès approprié pour les personnes atteintes d'affections neurologiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître l'attention accordée aux affections neurologiques dans les programmes de recherche nationaux et mondiaux, y compris l'accès aux essais cliniques sur les traitements des maladies rares.</li> <li>• Encourager l'utilisation de technologies novatrices comme l'intelligence artificielle et la médecine de précision pour consolider les approches de recherche actuellement fragmentées et cerner de nouvelles options de traitement.</li> <li>• Soutenir à long terme l'établissement du Réseau sur la Stratégie canadienne de recherche sur le cerveau.</li> </ul>

(Adapted from a proposed global multi-sectoral approach by ONeurology.)

## Annexe un

### Les affections neurologiques peuvent survenir à toute étape de la vie

Il y a des centaines d'affections neurologiques, dont certaines qui touchent des centaines de milliers de personnes au Canada et certaines qui ne touchent que quelques personnes. Toutes peuvent être dévastatrices pour la qualité de vie des personnes, leurs familles et leurs aidants. Beaucoup ont des facteurs de risque et des résultats similaires.

- **Naissance** – La paralysie cérébrale représente une perte ou une altération de la fonction motrice résultant de lésions cérébrales causées par une blessure ou un développement anormal du cerveau du bébé avant, pendant ou immédiatement après la naissance. La paralysie cérébrale est la cause la plus courante d'invalidité chez les enfants<sup>x</sup>.
- **Enfance** – Le syndrome de Rett est un trouble neurodéveloppemental. Il a un impact dévastateur : perte de la parole et de la motricité générale et fine et nombreuses autres complications médicales. Il n'existe actuellement aucun remède contre ce syndrome<sup>xi</sup>. Les tumeurs cérébrales peuvent survenir à n'importe quel âge, mais chez les enfants, elles sont une cause importante de décès<sup>xii</sup>.
- **Adulte** – Les troubles comme la maladie de Huntington et la sclérose en plaques apparaissent le plus souvent entre 30 et 55 ans. De plus, la dystonie, la sclérose en plaques et d'autres troubles comme la dépression et d'autres maladies mentales peuvent être de nature épisodique et entraîner des périodes d'invalidité dont la gravité et la durée peuvent varier, et ce, pendant tout le reste de la vie<sup>xiii</sup>.
- **Aînés** – Les troubles neurodégénératifs comme la maladie de Parkinson et divers types de démence surviennent le plus souvent chez les adultes de plus de 60 ans et leur incidence augmente avec l'âge<sup>xiv</sup>. Les AVC peuvent survenir à tout âge, mais ils sont plus fréquents chez les personnes de plus de 65 ans<sup>xv</sup>. L'AVC est la dixième cause principale d'invalidité au Canada<sup>xvi</sup>.
- **Toute étape de la vie** – L'épilepsie et les traumatismes crâniens peuvent se produire à toute étape de la vie – de l'enfance à l'âge avancé chez les personnes de toutes les identités de genre et ethnies. L'épilepsie est la maladie cérébrale chronique la plus courante, dont les crises constituent un symptôme important. Elle peut être une conséquence d'autres troubles cérébraux. Les traumatismes crâniens peuvent entraîner des commotions cérébrales et des lésions pouvant résulter en des déficiences graves. Les traumatismes cérébraux sont fréquents chez les hommes de 15 à 25 ans et surviennent bien souvent à la suite d'une collision impliquant un vélo, une moto ou un véhicule à moteur ou encore d'une blessure sportive. Ils peuvent également découler de chutes chez les personnes âgées<sup>xvii</sup>.

## Annexe deux

### Exemples de personnes atteintes d'une affection neurologique qui ont besoin d'aide maintenant

- Joe est né avec la paralysie cérébrale et a maintenant 42 ans. Joe utilise un fauteuil roulant et reçoit une heure de soins par semaine d'un organisme communautaire. Tous ses autres besoins quotidiens en matière de soins sont comblés par sa mère vieillissante, Marianne, qui offre aussi du soutien à sa mère de 90 ans atteinte de la maladie d'Alzheimer. Il veut déménager dans son propre appartement, mais la liste d'attente pour un logement avec services de soutien est d'au moins 10 ans.
- Susan souffre d'une lésion cérébrale catastrophique causée par une collision automobile. Une fois son état stable, elle a demandé le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH). Même après avoir présenté une demande à trois reprises, elle n'a pas encore reçu le crédit. Initialement, on lui a refusé le CIPH parce qu'on lui a dit que son incapacité [traduction] « d'accomplir les fonctions mentales nécessaires à la vie quotidienne » n'était pas grave.
- Kayleigh est atteinte du syndrome de Rett. Apparemment en bonne santé jusqu'à l'âge de 23 mois, elle a ensuite perdu la capacité de parler, d'utiliser ses mains et finalement de marcher. Quand elle a eu 18 ans, elle a perdu l'accès à cinq spécialistes à l'hôpital pour enfants, et son médecin de famille n'a pas l'expertise spécialisée pour gérer les convulsions, les problèmes cardiaques et urologiques, les tubes de gastrostomie, l'ostéoporose et la douleur.
- Depuis que Shaunacy a 17 ans, elle est la principale aidante de sa mère atteinte de la maladie de Huntington. Elle conduit régulièrement pendant des heures pour amener sa mère à ses rendez-vous médicaux. Elle a parcouru des milliers de kilomètres et manque ses cours pour s'assurer que sa mère reçoit les soins appropriés.

## References

---

- <sup>i</sup> 2016 Report of INMHA Evaluation Panel from the CIHR Institute of Neurosciences, Mental Health and Addiction
- <sup>ii</sup> Public Health Agency of Canada. Mapping Connections: An understanding of neurological conditions in Canada. Ottawa (ON): Public Health Agency of Canada; 2014. 98 p. Report No.: ISBN 978-1-100-24442-6, p. 24.
- <sup>iii</sup> Mapping Connections, p. 30.
- <sup>iv</sup> Mapping Connections, p. 46.
- <sup>v</sup> The OneNeurology initiative aims to unite and strengthen neurology-related groups to stimulate collaborative advocacy, action and accountability for the prevention, treatment and management of neurological disorders worldwide.  
<https://OneNeurology.net>
- <sup>vi</sup> Atlas: country resources for neurological disorders – 2nd ed. Geneva: World Health Organization; 2017. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO.
- <sup>vii</sup> Global, regional, and national burden of neurological disorders, 1990–2016: a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2016 *Lancet Neurol* 2019; 18: 459–80 Published Online March 14, 2019 doi: 10.1016/S1474-4422(18)30499-X.
- <sup>viii</sup> The Canadian Brain Research Strategy is a pan-Canadian grassroots endeavour of research leaders which aims to link brain research initiatives and projects, public and private funders, and patient organizations in a uniquely collaborative effort that will push the frontiers of brain science. It coordinates Canada’s participation in the International Brain Initiative. Accessed at <https://canadianbrain.ca/>
- <sup>ix</sup> The Canadian Association for Neuroscience (CAN) is the largest association of neuroscientists in Canada. CAN is composed of over one thousand researchers, who work at academic institutions across the country. They share the common goal of ensuring neuroscience remains one of the greatest research and innovation strengths of Canada. See more at <https://can-acn.org>
- <sup>x</sup> Accessed at <https://www.ofcp.ca/about-cerebral-palsy>
- <sup>xi</sup> Accessed at <https://www.rett.ca/rett-syndromertt/what-is-rett-syndrome/>
- <sup>xii</sup> Accessed at <https://www.braintumour.ca/2494/brain-tumour-facts>
- <sup>xiii</sup> Accessed at <http://episodicdisabilities.ca/home.php>
- <sup>xiv</sup> Licher S, Darweesh SKL, Wolters FJ, et al Lifetime risk of common neurological diseases in the elderly population *J Neurol Neurosurg Psychiatry* Published Online First: 02 October 2018. doi: 10.1136/jnnp-2018-318650: <https://jnnp.bmj.com/content/early/2018/08/26/jnnp-2018-318650>
- <sup>xv</sup> Kelley-Hayes M, Influence of Age and Health Behaviors on Stroke Risk: Lessons from Longitudinal Studies. *J Am Geriatr Soc*. 2010 Oct; 58(Suppl 2): S325–S328. Accessed at <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3006180/>
- <sup>xvi</sup> Lang JJ et al. Global Burden of Disease Study trends for Canada from 1990 to 2016. *CMAJ* November 05, 2018 190 (44) E1296-E1304, Accessed at <http://www.cmaj.ca/content/190/44/E1296>
- <sup>xvii</sup> Chan V, Zagorski B, Parsons D and Colantonio A. Older adults with acquired brain injury: a population-based study. *BMC Geriatr*. 2013; 13: 97. Published online 2013 Sep 23. doi: 10.1186/1471-2318-13-97.

---

Personne-ressource : Deanna Groetzing, Directrice, Organismes caritatifs neurologiques du Canada  
[deanna.groetzing@mybrainmatters.ca](mailto:deanna.groetzing@mybrainmatters.ca) | [www.mybrainmatters.ca](http://www.mybrainmatters.ca)